

# P

## LAN d'action

en LOISIR DE LA *Montréal Est*



*Version du 29 septembre 2011 adoptée au Conseil d'administration de Loisir et Sport Montréal Est*


# SYNTHESE DE L'ANALYSE DES PRIORITÉS RÉGIONALES EN LOISIR DE LA MONTÉRÉGIE EST

PROBLÈMES À RÉSOUDRE	CONSTATS DES CAUCUS ET DU CHANTIER	ORIENTATIONS RÉGIONALES
<p><b>L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN LOISIR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de renouvellement du bénévolat, de réveiller l'indifférence citoyenne et de s'adapter aux «nouveaux» bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le recrutement et le soutien des bénévoles en loisir ne sont pas appropriés au bénévolat d'aujourd'hui;</li> <li>Les organisations de loisir n'offrent pas toujours les conditions d'attraction et de maintien des bénévoles;</li> <li>La contribution bénévole en loisir n'est pas reconnue à sa juste valeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les compétences des organismes en loisir dans la planification et la réalisation du recrutement, de l'intégration et de l'encadrement des bénévoles;</li> <li>Moderniser le fonctionnement des organismes (gouvernance, opération et gestion) en fonction des réalités (disponibilité, motivation, intérêts, freins...);</li> <li>Devant la population, rendre attrayante et enrichissante l'expérience de bénévolat en loisir.</li> </ul>
<p><b>LA PARTICIPATION DES JEUNES EN LOISIR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin de renforcer l'intervention auprès des adolescents en matière de participation à l'offre de loisir et aux décisions et de développement de leurs saines habitudes de vie et de persévérance scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'offre traditionnelle faite aux jeunes en matière de loisir est plus ou moins adaptée à ce groupe;</li> <li>L'offre traditionnelle faite aux jeunes en matière de loisir stimule plus ou moins leur engagement bénévole et leur leadership;</li> <li>La réponse aux besoins des jeunes n'est pas traitée de façon globale et intégrée par les acteurs publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stimuler les initiatives et la prise en charge par les jeunes de leur loisir;</li> <li>Adapter l'offre de service à la pratique et besoins des jeunes;</li> <li>Sensibiliser les plus jeunes à la communauté (école, camps de jour).</li> </ul>
<p><b>LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'adapter et renouveler les infrastructures de loisir en regard de la capacité de dépenser du secteur public et des changements de pratique en loisir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance du parc des infrastructures;</li> <li>Méconnaissance des besoins à court et moyen terme des utilisateurs;</li> <li>Nécessité de réinventer les modèles de coopération intermunicipale et scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se doter d'une connaissance objective des ressources et des besoins en matière d'infrastructures municipales et scolaires;</li> <li>Convenir des moyens de coopération intermunicipale et scolaire visant la viabilité des infrastructures et l'équité entre les partenaires;</li> <li>Se doter d'un plan commun de développement, de mise à jour et de gestion des infrastructures de pratique de loisir (culture, sportif, plein air et social).</li> </ul>
<p><b>L'ORGANISATION DU LOISIR EN MILIEU RURAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'un modèle de fonctionnement adapté au milieu rural basé sur la mobilisation et la coopération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté de maintenir les programmations de loisir;</li> <li>Difficulté de renouveler les bénévoles et l'organisation en loisir;</li> <li>Nécessiter de soutien et de coaching (bénévoles et municipalités) en mobilisation, diagnostic et financement.</li> <li>Incapacité d'agir seul, partenariat obligé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Convenir de l'utilité et de la pertinence du loisir en milieu rural, entre autres en ce qui concerne le mieux-être des familles et des enfants;</li> <li>Se doter de moyens et de soutien (accompagnement à la mobilisation et au diagnostic, coaching financier, ...) à l'animation des communautés locales;</li> <li>Soutien financier au développement de projets locaux structurants et exportables visant l'adaptation du fonctionnement de l'organisation du loisir en milieu rural.</li> </ul>
<p><b>ACCESSIBILITÉ ET RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS EN LOISIR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'amélioration dû aux changements démographiques (vieillesse, conciliation travail-famille) et sociaux, dont l'accroissement des personnes seules et la pauvreté constante</li> <li>Besoin d'accès des enfants handicapés aux camps de jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'accessibilité au loisir n'est pas à première vue, une préoccupation prioritaire par les acteurs du loisir;</li> <li>Les personnes défavorisées ne sont pas nécessairement dans les «radars» des services de loisir;</li> <li>Familles et aînés demandent des adaptations;</li> <li>La majorité des enfants handicapés n'ont pas accès aux camps de jour.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître la connaissance des clientèles (familles, aînés, personnes handicapées, personnes à faible revenu) et des facteurs d'exclusion (pauvreté, éloignement, perte d'autonomie en raison d'un handicap ou d'une maladie, etc.);</li> <li>Accroître la connaissance des élus, intervenants et acteurs quant aux pratiques de loisir de groupes davantage exclus : inventaire des bons coups, formation du personnel, etc.;</li> <li>Adapter l'offre de service aux clientèles en croissance que sont les familles, les aînés, les personnes handicapées et les personnes à faible revenu.</li> </ul>

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL EN LOISIR DE LA MONTÉRÉGIE EST

## ▪ L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devant la population, rendre attrayante et enrichissante l'expérience de bénévolat (individuel et associatif) en loisir.</li> <li>- Moderniser le fonctionnement des organismes (gouvernance, opération et gestion) en fonction des réalités (disponibilité, motivation, intérêts, freins...).</li> <li>- Développer les compétences des organismes (municipalités, organismes) en loisir dans la planification et la réalisation du recrutement, de l'intégration et de l'encadrement des bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agir sur les trois groupes clefs d'acteurs en développement bénévolat: les usagers des services de loisir, les organisations et les gestionnaires de bénévoles;</li> <li>- Offrir des services et des outils.</li> <li>- Promouvoir et soutenir les initiatives locales;</li> </ul>	<p><b>I. Programme de visibilité et de mise en valeur des bénévoles en loisir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux usagers du loisir public et aux gestionnaires de bénévoles des municipalités et associations (permanents et bénévoles);</li> <li>- Fournit aux groupes locaux du matériel et des stratégies de communication;</li> <li>- Diffuse un tableau de bord faisant état de l'évolution du bénévolat;</li> <li>- Diffuse et soutient un argumentaire sur l'importance et le rôle du bénévolat en loisir dans les localités et dans la région.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la visibilité de la contribution des bénévoles en loisir et les retombées personnelles de l'engagement bénévole;</li> <li>- Améliorer le soutien, au plan de la visibilité, aux événements locaux de reconnaissance et de valorisation des bénévoles;</li> <li>- La reconnaissance des communautés qui soutiennent les bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir une stratégie de communication générale;</li> <li>- Associer les gestionnaires des lieux de pratique afin de déterminer les partenariats et cibler les contenus;</li> <li>- Engager une compagnie spécialisée dans le développement de moyens de communication et d'outils médiatiques adaptés aux localités et lieux de loisir (ex : site web, affiches, médias, tableau d'honneur, logos, chandails...);</li> <li>- Développer et fournir aux organisations des produits médiatiques (affiches, reportage...) et outils, aide-mémoire et gabarits de gestes à poser pour instaurer une «culture» de visibilité;</li> <li>- Reconnaissance et mise en valeur de l'action bénévole et des bénévoles en loisir</li> <li>- Adaptation des événements de reconnaissance et de valorisation des bénévoles (activités, thématiques, concours, fêtes,...);</li> <li>- Identification de récipiendaires de prix « organisme gestionnaire bénévole, organisme novateur en participation bénévole », ...</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation d'organismes et d'acteurs du loisir dans le cadre d'une campagne de visibilité et de mise en valeur des bénévoles en loisir;</li> <li>- La présence au plan local, d'éléments visibles qui signalent ou remercient les bénévoles et qui invitent à s'impliquer;</li> <li>- La mise en valeur de municipalités et organisations qui reconnaissent leurs bénévoles et l'action bénévole en loisir.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reconnaissance du caractère voisin – convivial, incontournable et essentiel du bénévolat en loisir;</li> <li>- L'appréciation des tâches accomplies par les bénévoles.</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p><b>2. Programme d'instrumentation et d'outillage (politiques, cadres administratifs,...MELS 2012) des organisations en gestion de bénévoles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux services publics et associations de loisir;</li> <li>- Produit et diffuse des outils liés à la gouvernance, l'éthique et l'organisation de l'encadrement des bénévoles;</li> <li>- Provoque des occasions d'échange et d'entraide entre les gestionnaires responsables de l'encadrement des bénévoles.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les pratiques administratives et de gouvernance des organisations bénévoles pour tenir compte des nouvelles formes de bénévolat;</li> <li>- L'amélioration des capacités et des compétences des gestionnaires de bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire la région comme milieu pilote d'application et de développement des outils du portail;</li> <li>- Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier bénévolat à titre de directeur de projet;</li> <li>- Établir la stratégie de promotion, sensibilisation et participation des organismes locaux;</li> <li>- Participer au développement des outils en cours et qui seront disponibles sur le portail du bénévolat en loisir du Québec, lesquels constitueront l'offre de service aux organismes;</li> <li>- Diffuser et rendre disponible de façon simple, des outils liés à la gouvernance, l'éthique et l'organisation de l'encadrement des bénévoles;</li> <li>- Organiser des rencontres de promotion des outils auprès des organismes et des bénévoles;</li> <li>- Utiliser les outils tels qu'un cadre éthique (valeurs et principes), des fiches faisant état des méthodes et techniques liées aux différentes dimensions administratives (recrutement, reconnaissance - évaluation encadrement - soutien, organisation des tâches,...), grilles d'autoévaluation, la définition de postes de responsables de bénévoles au sein des organisations de loisir...;</li> <li>- Mesure et évaluation des résultats et effets;</li> <li>- Promotion des outils auprès d'autres milieux;</li> <li>- Recrutement de nouveaux milieux d'implantation de politiques et de cadres administratifs.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adoption de pratiques (processus, cadre de déclaration éthique politiques, procédures administratives,...) reliées à la gouvernance, l'éthique, le recrutement, l'accueil et l'encadrement des bénévoles d'aujourd'hui.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les gestionnaires de bénévoles des services publics et associations se sentent mieux outillés.</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p><b>3. Optimisation du portail expert en gestion des bénévoles (MELS OQL : 2012)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux gestionnaires de bénévoles (bénévoles et permanents);</li> <li>- Fournit les modes d'emplois du portail sur le bénévolat en loisir;</li> <li>- Sur la base des outils du portail, offre des activités de formation en gestion des bénévoles;</li> <li>- Provoque des occasions d'acquisition et de transfert de connaissances entre les gestionnaires responsables de l'encadrement des bénévoles.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les compétences des gestionnaires notamment en matière de recrutement, d'accueil, d'intégration et d'encadrement des bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire la région comme milieu pilote novateur d'acquisition et de transfert de compétences (formation) en matière de gestion des bénévoles;</li> <li>- Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier bénévolat à titre de directeur de projet;</li> <li>- Développer des activités novatrices de formation (ex : sur mesure, à distance, ...) qui utilisent les outils du portail (ex : guides, fiches d'autoévaluation, procédures de recrutement, ...) et les appliquent aux réalités locales des participants;</li> <li>- Animer des activités d'acquisition et de transfert de connaissances;</li> <li>- Mettre en place un système de reconnaissance des activités de formation (ex : certification, unités de formation continues, crédits scolaires, ...).</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise des outils du portail québécois en loisir (usage);</li> <li>- Les responsables des bénévoles améliorent leur capacité d'utiliser les outils existants (organisation des tâches, recrutement, animation du milieu de vie).</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les responsables des bénévoles comprennent les exigences du bénévolat;</li> <li>- Les responsables améliorent leurs connaissances et leur capacité à adapter leurs pratiques en fonction des exigences du bénévolat moderne en loisir</li> </ul>

## ■ LA PARTICIPATION DES JEUNES EN LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les plus jeunes à la communauté (camps de jour, lieux d'animation jeunesse et écoles);</li> <li>- Adapter l'offre de service à la pratique et besoins des jeunes;</li> <li>- Stimuler les initiatives et la prise en charge par les jeunes de leur loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intégration à la communauté des plus jeunes (6-11 ans);</li> <li>- La compréhension des loisirs des adolescents (12-15 ans) de la part des organisations de loisir;</li> <li>- L'innovation en matière d'accueil et d'accompagnement de la participation des adolescents en loisir.</li> </ul>	<p><b>I. Instauration de la dimension citoyenneté «implication dans la collectivité» dans la programmation des camps de jour et les lieux de loisir jeunesse.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse à la direction des camps de jour et aux responsables des lieux de loisir jeunesse et implication dans la communauté du programme d'éducation internationale (PEI);</li> <li>- Développe des modèles d'activités de connaissance et d'expérimentation de la vie de leur communauté;</li> <li>- S'intègre dans le programme de formation des moniteurs de camps de jour (LSM) et lieux de loisir jeunesse;</li> <li>- Facilite le partage des réalisations des uns et des autres</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la participation citoyenne des jeunes d'âge primaire et des adolescents au moyen d'activités récréatives de loisir et programmes d'implication communautaire en milieu scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier jeunesse à titre de directeur de projet;</li> <li>- Qualifier et déterminer la dimension citoyenneté (implication dans la collectivité) en camp de jour;</li> <li>- Expérimenter des activités et développer les outils requis (découverte de son milieu et appréciation des bénéfices de l'implication dans la collectivité);</li> <li>- Procéder au démarchage pour le financement des coûts non récurrents des projets locaux pilotes;</li> <li>- Réviser et adapter le programme de formation du loisir estival de LSM;</li> <li>- Formation «pilote» en animation et leadership auprès du personnel d'animation des camps de jour (+ 12 ans) et animateurs jeunesse;</li> <li>- Mettre en place une «brigade» de moniteurs experts en soutien aux milieux participants;</li> <li>- Apporter de l'expertise et du soutien aux promoteurs de projets locaux;</li> <li>- Faire circuler l'information entre les gestionnaires de camps de jour et animateurs responsables;</li> <li>- Diffuser des solutions novatrices / de développement de la citoyenneté (implication dans la collectivité) au moyen des activités récréatives de loisir.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <p>Les camps de jour, lieux d'animation jeunesse et écoles internationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intègre dans leur programmation des activités, expériences, visites, sorties qui visent le développement de la citoyenneté (implication dans la collectivité);</li> <li>- Font connaître les programmes et activités faisant vivre l'expérience de la citoyenneté;</li> <li>- Ont accès à des outils et moyens de découverte de leur milieu de vie et d'appréciation des bénéfices de l'implication bénévole;</li> <li>- Ont l'occasion d'expérimenter positivement le bénévolat en loisir sans s'engager à court ou long terme;</li> <li>- Font la promotion de l'implication bénévole en loisir et des plates formes d'expression citoyenne de leur milieu de vie.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <p>Les participants des camps de jour, lieux d'animation jeunesse et élèves du programme international :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprennent les rouages de la vie de leur communauté et apprécient la contribution de l'engagement bénévole;</li> <li>- Développent leur sentiment d'appartenance à la communauté.</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p><b>2. Mise en œuvre d'une vigie «jeunesse loisir»</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux organismes jeunesse, municipalités et organisations de loisir, écoles;</li> <li>- Suit et rend compte des pratiques (tendances, activités, obstacles, irritants,...) à la participation en loisir des adolescents, de leur évolution et de leurs effets sociaux et individuels;</li> <li>- Fournit régulièrement un forum d'échange sur les stratégies, approches, ressources et pratiques significatives.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et faire connaître les pratiques récréatives propres aux jeunes et les offres de service (accueil, accompagnement, soutien) de loisir aux jeunes qui sont significatives et performantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification de la vigie (identification du réseau de veilles, développement des outils de traitement de l'info et des stratégies de diffusion);</li> <li>- Mise en œuvre de la vigie et des partenariats qui la soutiennent ;</li> <li>- Mettre en place une plate-forme d'échange – un forum de discussion (tendances dans la pratique, irritants, ...);</li> <li>- Colloque annuel ou événement reconnaissance des bonnes pratiques;</li> <li>- Bulletin des bonnes pratiques des jeunes promoteurs.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pourvoyeurs de loisir jeunesse ont accès à l'information sur les meilleures pratiques d'offre de service (accueil, accompagnement, soutien) et les demandes des jeunes de la région.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pourvoyeurs de loisir jeunesse se sentent plus compétents envers les pratiques récréatives des jeunes et les pratiques performantes d'offre de service.</li> </ul>
		<p><b>3. Un projet d'aide à l'accueil des initiatives jeunesse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux organismes de loisir locaux, notamment aux municipalités;</li> <li>- Fournit un cadre de référence «novateur» de l'intervention municipale en matière de loisir jeunesse.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et faire connaître les pratiques récréatives propres aux jeunes et les offres de service (accueil, accompagnement, soutien) de loisir aux jeunes qui sont significatives et performantes;</li> <li>- Promouvoir, bonifier et soutenir les pratiques innovantes d'offre de service d'accueil, soutien et accompagnement des adolescents dans leurs loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir des caucus et des milieux d'expertise, mettre en place un comité de pilotage d'une démarche d'élaboration d'un cadre de référence;</li> <li>- Intéresser des groupes de chercheurs pour développer le cadre de référence;</li> <li>- Tenir une rencontre de consultation avec les lieux d'expertise québécois (milieux de recherche - mémoire de maîtrise sur le sujet) pour les intéresser dans le sujet et participer à l'élaboration du cadre;</li> <li>- Définition de la pratique innovante;</li> <li>- Repérer et intégrer les différents outils existants et produire une synthèse</li> <li>- Répertoire des outils, lieux de pratiques et des ressources en</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre de référence en animation et intervention pour les pourvoyeurs de loisir jeunesse est développé, proposé et adopté;</li> <li>- La concertation de pourvoyeurs de loisir jeunesse autour d'une vision commune de l'animation et de l'intervention auprès des adolescents;</li> <li>- Disponibilité d'outils, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux pratiques innovantes jeunesse</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pourvoyeurs de loisir jeunesse développent des attitudes positives à l'égard de la pratique libre de loisir de gang;</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
				financement et du matériel de pratique innovante; <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soumettre à une rencontre des acteurs (forum) soutenus par des experts, un projet de cadre de référence;</li> <li>- Tenir des activités d'appropriation, d'acquisition et transfert de connaissance;</li> <li>- Diffuser les bonnes pratiques via la vigie;</li> <li>- Apporter de l'expertise aux promoteurs de projets locaux;</li> <li>- Promotion des services et des soutiens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pourvoyeurs de loisir jeunesse sont plus aptes à accueillir positivement la pratique libre de gangs de jeunes;</li> <li>- La pratique de loisir des jeunes en gang est mieux comprise et accueillie;</li> <li>- Les responsables de l'offre de loisir jeunesse (municipalités et lieux d'animations jeunesse) se sentent plus aptes à développer une offre de service auprès des adolescents (savoir, savoir faire et savoir être).</li> </ul>



## ▪ LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se doter d'une connaissance objective des ressources et des besoins en matière d'infrastructures municipales et scolaires;</li> <li>- Convenir des moyens de coopération intermunicipale et scolaire visant la viabilité des infrastructures et l'équité entre les partenaires;</li> <li>- Se doter d'un plan commun de développement, de mise à jour et de gestion des infrastructures de pratique de loisir (culture, sportif, plein air et social).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter les décideurs d'informations objectives et validées en aide à la décision de développement, d'adaptation et de gestion des infrastructures.</li> </ul>	<p><b>I. Diagnostic quantitatif et qualitatif des infrastructures locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux administrations municipales et scolaires;</li> <li>- Produit un inventaire à l'aide de «Parcomètre»;</li> <li>- Établit les besoins sur la base de la fréquentation des équipements actuels et des tendances;</li> <li>- À partir de l'inventaire et des besoins, établit l'état des besoins en matière d'infrastructures locales et territoriales.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractériser (capacité, nature, qualité) et qualifier les infrastructures actuelles;</li> <li>- Connaître les besoins de la population (nature et volume) par rapport aux équipements actuels et identifier les besoins non comblés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un banc d'essai local et impliquer le chantier infrastructure à titre de directeur de projet;</li> <li>- Appliquer Parcomètre : inventaire dans les milieux participants, cueillette d'informations, mesure de la nature, la vétusté, l'utilisation, la capacité d'accueil et le seuil de rentabilité;</li> <li>- Relevé et étude des pratiques de loisir des citoyens et de l'utilisation actuelle des infrastructures;</li> <li>- Étude des projections démographiques en regard des tendances et des pratiques;</li> <li>- Dans les milieux participants, identifier et quantifier les pratiques en cours et émergentes;</li> <li>- Établir le diagnostic, soutenu par de l'expertise professionnelle, à partir des sources de données précédentes, via les bancs d'essais locaux;</li> <li>- La rédaction du rapport diagnostic;</li> <li>- Promotion de l'offre de service.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un diagnostic (jugement) des infrastructures selon des critères définis;</li> <li>- Un diagnostic d'adéquation entre la demande et l'offre locale.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des décisions éclairées et soutenues par des faits.</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p><b>2. Identification et expérimentation de modèles performants de coopération des institutions publiques municipales et scolaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux administrations municipales et scolaires;</li> <li>- En partenariat, entreprendre une démarche de recherche et développement ;</li> <li>- Offrir aux milieux locaux l'accompagnement et le coaching de mise en œuvre du développement coopératif des infrastructures de loisir.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et expérimenter des modèles de gestion qui assurent les masses critiques nécessaires à la viabilité des équipements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un banc d'essai local en coopération inter municipale et impliquer le chantier infrastructure à titre de directeur de projet;</li> <li>- Établir les partenariats (URLS, municipalités, UMQ, FQM, milieux de recherche,...);</li> <li>- Formuler et réaliser le projet de recherche et développement;</li> <li>- Élaboration de la méthode d'analyse « benchmarking »;</li> <li>- Élaboration du processus et identifications des références (légal, réglementaire) qui mèneront à l'entente d'affaire;</li> <li>- Cadre de référence) (répertoriassions des conditions et des modèles possibles) favorisant la réalisation de projets d'infrastructures;</li> <li>- Application du cadre d'affaire et des ententes;</li> <li>- Diffusion des solutions novatrices / modèle de partage adaptées au niveau local.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ententes et plan d'affaire et de collaboration entre les différents milieux;</li> <li>- Développement de nouveaux modes de collaboration intermunicipale et inventaire des stratégies de financement et de rentabilité;</li> <li>- Redéfinition des stratégies de financement des infrastructures.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Efficacité et équité pour des municipalités et partenaires dans la gestion du développement des équipements de territoires donnés</li> </ul>

## ▪ L'ORGANISATION DU LOISIR EN MILIEU RURAL

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Convenir de l'utilité et de la pertinence du loisir en milieu rural, entre autres en ce qui concerne le mieux-être des familles et des enfants;</li> <li>- Se doter de moyens et de soutiens (accompagnement à la mobilisation et au diagnostic, coaching financier, ...) à l'animation des communautés locales;</li> <li>- Soutien financier au développement de projets locaux structurants et exportables visant l'adaptation du fonctionnement de l'organisation du loisir en milieu rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir des outils et de l'expertise aux municipalités et expérimenter des pratiques innovantes d'adaptation du fonctionnement de l'organisation du loisir propres au milieu rural</li> </ul>	<p><b>1. Un service de coaches experts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux municipalités rurales qui en font la demande;</li> <li>- Accompagne les municipalités dans l'évaluation de leur capacité organisationnelle (mobilisation, structure, leadership, financement...) à offrir une gamme de service en loisir et vie communautaire et d'établir les stratégies en conséquence;</li> <li>- Offrir des occasions aux acteurs ruraux en loisir de se rencontrer, se parler, échanger et se réseauter.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre au point pour les municipalités qui le veulent, et ce, municipalité par municipalité un système de loisir public propre au milieu rural fondé sur la mobilisation de la communauté;</li> <li>- Améliorer les preuves de la pertinence et de l'utilité du loisir soutenu publiquement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un argumentaire sur l'utilité du loisir en milieu rural</li> <li>- Élaborer un cadre de référence du loisir en milieu rural définissant les rôles, compétences responsabilités en loisir aux échelons local, supra locale et régional</li> <li>- À la manière du carrefour action municipal famille et aînés (CAFA), identifier et instrumenter une banque de coaches</li> <li>- Sur la base des conditions critiques connues, élaborer une grille d'évaluation</li> <li>- Élaboration du protocole d'engagement (contrat d'achat du service) liant LSM et la municipalité (plan de travail type)</li> <li>- Diffuser le service auprès des municipalités rurales</li> <li>- Réaliser un nombre déterminé de plans locaux annuellement</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un diagnostic de la capacité de mobilisation;</li> <li>- Un diagnostic des types de services possibles;</li> <li>- Chacune des municipalités est capable d'établir son offre de service.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appréciation de la capacité de mobilisation et du niveau d'offre de service;</li> <li>- Une vision réaliste du contexte dans lequel se situe la municipalité rurale en matière de loisir.</li> </ul>
		<p><b>2. Identification et expérimentation de modèles performants</b> de coopération intermunicipale dans l'offre de programmes et services de loisir en milieu rural</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En partenariat, entreprendre une démarche de recherche et développement</li> <li>- Offrir aux milieux ruraux l'accompagnement et le coaching de mise en œuvre du développement des programmes et services en coopération</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et expérimenter des modèles d'offre de service et de programmation à une population de plusieurs municipalités rurales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un banc d'essai local en coopération intermunicipale et impliquer le chantier rural à titre de directeur de projet;</li> <li>- Établir les partenariats (URLS, municipalités, FQM, milieux de recherche,...);</li> <li>- Formuler et réaliser le projet de recherche et développement;</li> <li>- Élaboration du processus et identification des références (légal, réglementaire) qui mènent à l'entente d'affaire;</li> <li>- Cadre de référence (répertoriations des modèles, cadres administratifs et moyens –</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'établissement d'un cadre de référence pour déterminer les niveaux de services locaux, intermunicipaux et régionaux (critères : ressources, masses critiques, polyvalence, loisir quotidien)</li> <li>- Développer des stratégies (modèles, outils) de ressources regroupées (physiques, humaines, financières)</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une offre de service et de programmation au palier intermunicipal;</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
				<p>modèles possibles,... de ressources regroupées (physiques, humaines et financières);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion des solutions novatrices / modèle de partage adaptées au niveau inter municipal;</li> <li>- Mise en œuvre dans les milieux qui en font la demande;</li> <li>- À partir des expériences, présente les conditions, modèles et guides de coopération inter municipale et propose à la région une politique régionale d'accès au loisir en milieu rural dans une perspective d'occupation dynamique du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amélioration de l'accessibilité d'une offre de service élaborée..</li> </ul>

## ■ ACCESSIBILITÉ ET RÉPONSE AUX NOUVEAUX BESOINS EN LOISIR

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la connaissance des clientèles (familles, aînés, personnes handicapées, personnes à faible revenu) et des facteurs d'exclusion (pauvreté, éloignement, perte d'autonomie en raison d'un handicap ou d'une maladie, etc.);</li> <li>- Accroître la connaissance des élus, intervenants et acteurs quant aux pratiques de loisir de groupes davantage exclus : inventaire des bons coups, formation du personnel, etc.;</li> <li>- Adapter l'offre de service aux clientèles en croissance que sont les familles, les aînés, les personnes handicapées et les personnes à faible revenu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se doter d'un portrait et faire connaître les limites à l'accès et les besoins des clientèles, rendre disponible l'instrumentation et les outils de planification de l'accessibilité et favoriser la disponibilité d'accompagnateurs qualifiés en loisir estival aux enfants handicapés</li> <li>- S'assurer que les besoins et limites à l'accès des clientèles soient considérés dans les actions qui vont découler des autres problématiques (bénévolat, jeunes, infrastructures, organisation rurale).</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Connaissance des besoins et des services relatifs aux groupes émergents que sont les aînés et les familles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux municipalités engagées dans l'élaboration de politiques-famille;</li> <li>- Établit le portrait des besoins et pratique de ces populations;</li> <li>- Émet des propositions (cadre de référence : ex orientations, activités, ...) spécifiques à l'offre de service en loisir.</li> </ul> </li> <li><b>2. Connaissance des besoins et des services relatifs aux populations actuellement absentes en loisir</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux municipalités et aux organismes engagés auprès de ces populations;</li> <li>- Établit le portrait des perceptions et pratiques de ces populations en loisir;</li> <li>- Émet des propositions (cadre de référence : ex orientations, activités, ...) spécifiques à l'offre de service en loisir à ces populations.</li> </ul> </li> </ol>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les besoins d'accessibilité des clientèles;</li> <li>- Sensibiliser les gestionnaires aux normes d'accessibilité universelle dans le cadre de la planification des projets de construction ou de rénovation en loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établir les partenariats de connaissance;</li> <li>- Répertorier auprès des organismes œuvrant auprès des personnes à faible revenu et des tables sectorielles (familles, aînés, personnes handicapées et exclusion sociale) du territoire de la CRÉ Montérégie Est, afin de trouver les données quantitatives et qualitatives;</li> <li>- Préparation du devis de recherche;</li> <li>- Établir une collaboration (CSSS, scolaire, centres de réadaptation, parents) afin de mieux connaître les personnes handicapées et ses besoins;</li> <li>- Relever les bonnes pratiques et les outils et guides au service des organisations de loisir au sein desquelles ces clientèles sont prises en compte;</li> <li>- Sensibiliser les élus municipaux à ces clientèles;</li> <li>- Sensibiliser les milieux de loisir aux changements requis;</li> <li>- Formation du personnel en fonction des bons coups répertoriés;</li> <li>- Diffusion participative (colloque).</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure connaissance des pratiques et les attentes des personnes vivant en situation de pauvreté;</li> <li>- Meilleure connaissance des personnes handicapées et leurs besoins (ratio d'accompagnement, adaptations nécessaires);</li> <li>- Proposition de stratégies locales;</li> <li>- Sensibilisation des décideurs à l'accessibilité universelle des sites d'activités de camps de jour.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation de l'offre aux aînés et aux familles et aux personnes habituellement exclus</li> </ul>

ORIENTATIONS RÉGIONALES	STRATÉGIES GÉNÉRALES	PROJETS RÉGIONAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES VISÉS	PLAN DE TRAVAIL	IMPACTS RECHERCHÉS
		<p><b>3. Sensibilisation à l'embauche d'accompagnateurs de camps de jour en coopération intermunicipale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux municipalités qui offrent un programme de camp de jour;</li> <li>- Fait valoir les besoins d'intégration des enfants handicapés.</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la coopération intermunicipale dans l'embauche des d'accompagnateurs de camps de jour;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Met en place un banc d'essai local et implique le chantier accessibilité à titre de directeur de projet;</li> <li>- Invite les parents à faire connaître leurs besoins aux municipalités;</li> <li>- Publicise l'offre des camps de jour qui font de l'intégration;</li> <li>- Représentation politique des acteurs et décideurs régionaux à la CRE auprès du MELS, MFA;</li> <li>- Vérifier la possibilité de regrouper les enfants handicapés d'un même territoire de MRC afin partager un accompagnateur.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonifier les ressources financières octroyées à l'accompagnement des enfants handicapés dans les camps de jour;</li> <li>- La mise en commun des besoins et ressources d'un même territoire en matière d'accompagnement des personnes handicapées.</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une meilleure expérience d'intégration vécue par les parents et les enfants handicapés..</li> </ul>
		<p><b>4. La création d'une banque d'accompagnateurs de camps de jour formés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresse aux municipalités qui offre un programme de camp de jour</li> </ul>	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir la formation au personnel accompagnateur pour qu'ils se sentent qualifiés et appuyés</li> <li>- La disponibilité d'accompagnateurs qualifiés en accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Met en place un banc d'essai local et implique le chantier accessibilité à titre de directeur de projet dans la possibilité d'offrir la formation nationale en accompagnement de personnes handicapées dans les milieux scolaires (activités parascolaires);</li> <li>- Coordonner régionalement l'affichage des postes d'accompagnateurs avec une description de tâches réaliste.</li> </ul>	<p><u>Résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La disponibilité d'accompagnateurs qualifiés en accompagnement</li> <li>- L'augmentation de la qualification de la quantité d'accompagnateurs en camp de jour</li> </ul> <p><u>Effets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sentiment par les accompagnateurs d'être qualifiés et supportés</li> <li>- Une plus grande satisfaction des accompagnateurs dans leur travail</li> </ul>